



NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

Contre la politique du gouvernement et ses ordonnances

TOUS EN GRÈVE ET DANS LA RUE LE 12 SEPTEMBRE

BULLETIN NPA DU SECTEUR AUTO DU PERCHE

7 SEPTEMBRE 2017

Jeudi 31 août, le premier ministre et sa ministre du travail ont présenté le détail des cinq « ordonnances » destinées à dynamiser le Code du travail, dans la continuité de la Loi travail de 2016, en l'aggravant.

C'est une attaque sans précédent contre le monde du travail qui confirme qu'il n'y avait rien de bon à attendre des 48 « rencontres bilatérales » dans lesquelles le gouvernement a réussi à enfermer les confédérations syndicales, après les élections présidentielle et législative. Mais pour Gattaz, président du MEDEF, ce n'est qu'une « première étape » : il en demande plus !

LES EXIGENCES DU MEDEF PAR ORDONNANCES

Pour le MEDEF, il faut en finir avec un Code du travail sensé défendre les salariés contre les abus de leurs employeurs. Désormais, pour ce gouvernement, il s'agit d'assurer plus de « liberté » et de « sécurité »... aux chefs d'entreprise !

Le plafonnement de l'indemnité pour « licenciement abusif » à un niveau ridiculement bas et son plancher divisé par deux encourageront les patrons à licencier – même illégalement – en leur garantissant que cela ne leur coûtera pratiquement rien.

L'introduction de la « rupture conventionnelle collective » – pour « libérer » l'entreprise de l'obligation de présenter un « plan social » – ou l'appréciation de la « santé économique » d'un groupe multinational – comme dans l'automobile – sur le seul territoire national, permettront de licencier plus facilement.

L'inversion de la « hiérarchie des normes » permettra à une entreprise de négocier avec ses représentants syndicaux – ou dans les petites entreprises, directement avec les salariés – une baisse ou la disparition de toutes les primes, y compris celles qui étaient garanties par la Convention collective, en pratiquant le chantage à l'emploi, à la fermeture ou à la délocalisation.

Quant à la durée des CDD et au nombre de leurs renouvellements possibles, ils pourront être modifiés selon les branches, accroissant encore la précarité des emplois. Et l'extension du « contrat de chantier » dispensera l'employeur du paiement de « l'indemnité de précarité ».

TOUTES ET TOUS ATTAQUÉS TOUS ENSEMBLE LE 12 SEPTEMBRE

Macron veut aller très vite et boucler l'affaire avant la fin septembre. Il se plaint que « la France n'est pas réformable » parce qu'il sait que sa loi travail est majoritairement rejetée, que les résistances sont nombreuses. Malgré le choix d'un passage en force de sa contre-réforme par les ordonnances, il est possible de la faire capoter, comme le mouvement de la jeunesse avait fait retirer le « contrat première embauche », en 2006.

A l'heure où Macron compte également s'en prendre à la fonction publique avec l'annonce de 120 000 suppressions de postes, où il s'en prend aux jeunes avec la baisse des APL, la sélection renforcée à l'université et aux plus retraités avec l'augmentation de la CSG, où il licencie des « emplois aidés » par dizaines de milliers, il est possible de faire converger tous les secteurs attaqués pour réussir la journée de grève et de manifestations du 12 septembre.

UNE STRATÉGIE POUR GAGNER

Mais la journée de grève et de manifestation du 12 septembre doit être le premier pas pour la construction d'un mouvement général. Car pour gagner contre la politique de Macron, Philippe et Pénicaud, il faudra bien plus qu'une simple journée de mobilisation. Et contrairement à la mobilisation contre la Loi El Khomri, il ne faudra pas se contenter de journées en « saute-mouton ». Pour empêcher Macron d'appliquer son programme et celui du MEDEF, ce qui est à l'ordre du jour, c'est un mouvement de grève massif du monde du travail, qui bloque l'économie et le pays. Un nouveau mai 68 qui aille jusqu'au bout



LE BLOG DU SECTEUR AUTOMOBILE DU NPA

www.npa-auto-critique.org

Tracts, actus, infos, échanges, tout sur
l'actualité des luttes dans notre secteur

Et maintenant sur Facebook



GM&S : LES DONNEURS D'ORDRE SONT LES VÉRITABLES PATRONS DES SOUS-TRAITANTS

Lundi 4 septembre, le tribunal de commerce de Poitiers a encore reporté sa décision concernant l'avenir de GM&S, une usine de la Creuse sous traitante de PSA et Renault, celle que les ouvriers menaçaient de faire sauter au mois de mai. La dernière proposition de reprise veut supprimer la moitié des emplois de l'usine.

Les GM&S sont devenus emblématiques de la crise qui frappe les sous-traitants automobiles. La chute des commandes signifiait l'asphyxie de l'usine, Sans la résistance des ouvrierEs, la fin de l'usine était programmée. Les ouvriers de l'usine GM&S ont justement dénoncé les responsabilités des deux firmes automobiles,

Alors qu'il est possible de requalifier un travail individuel en contrat de travail dès lors que la subordination au donneur d'ordre est démontré, c'est bien l'intégration des salariéEs de ces sous-traitants dans les effectifs des entreprises donneurs d'ordre qu'il faut exiger avec les mêmes droits et les mêmes salaires pour touTEs.

LES PATRONS DE L'AUTOMOBILE HORS LA LOI ?

Le *dieselgate*, cette triche des constructeurs automobiles, n'en finit pas d'être une leçon de choses sur les pratiques des grandes firmes. Dernière révélation d'été : en Allemagne tous les constructeurs se sont mis en douce d'accord depuis des années pour contourner les règlements anti pollution.

Un journal économique, qui ne se prétend même pas anticapitaliste a pu écrire au mois d'août sans craindre d'être démenti : « l'organisation de ces fraudes à grande échelle montre que le fait de jouer avec les règles est devenu la norme chez ces constructeurs. Elle révèle également un certain sentiment d'impunité chez les dirigeants et les cadres de ces grandes entreprises. »

Renault et PSA sont dans le même bateau et participent aux mêmes lobbies pour défendre leurs intérêts et leur pognon au mépris de la loi, de notre santé et de nos droits. Ils n'arrêtent pas de nous obliger à respecter tous leurs ordres alors que eux s'assoient sur les règlements dès que cela les gêne.

UNE MINISTRE DU TRAVAIL A 1 MILLION D'EUROS LA JOURNÉE

Muriel Pénicaud a réalisé en 2013 une plus-value de 1,13 million d'euros sur ses stock-options en tant que dirigeante de Danone, profitant de la flambée en Bourse qui a suivi l'annonce de 900 suppressions d'emplois du groupe en Europe.

L'information fait tache sur le CV de la ministre du Travail, au moment où celle-ci défend mordicus au Sénat l'idée que faciliter les licenciements sera in fine bénéfique à l'emploi et donc aux salariés. Quelle honte ! ceux-là même dit de « la société civile » qui prétendent nous gouverner ...

ETAT D'URGENCE : FAUSSE SORTIE, VRAI DANGER

Pour Macron et la classe capitaliste qu'il sert, certes l'Etat d'urgence n'a pas mis fin aux actes terroristes. Par contre il a permis depuis 2015, en dehors du moindre lien avec le terrorisme, d'interdire des manifestations ; de perquisitionner des milliers de personnes ; de priver de liberté (assignation à résidence) des centaines de citoyens mobilisés sur des causes écologiques (COP 21) ou syndicales (loi El Khomri).

Macron anticipe la colère que va susciter sa politique antisociale et veut les moyens de mater une éventuelle contestation d'ampleur. D'où l'idée d'inscrire dans une nouvelle loi les outils d'un Etat d'urgence qui devait être une exception momentanée: privations de libertés, perquisitions 24h sur 24, périmètres de surveillance décidés par le préfet – avec fouilles de véhicules, interdictions de circuler...

Des mesures qui viseraient – sous prétexte d'action « préventive » contre le risque terroriste, toute personne (dit le projet de loi) « dont il existe des raisons de penser que son comportement constitue une menace pour l'ordre public ». Avec des formulations si vagues, le pouvoir peut viser qui il veut.

Partout, assurons le succès des mobilisations contre cet arbitraire généralisé.

« ON NE FAIT PAS D'OMELETTE SANS CASSER DES OEUFS » DISENT LES CAPITALISTES

La fraude au fipronil, cet insecticide strictement interdit dans la chaîne alimentaire, qui a été utilisé pour désinfecter des élevages de poules pondeuses, remonte à septembre 2016 : depuis un an, 34 pays consomment donc des produits contaminés.

Depuis le début du scandale, les autorités sanitaires cherchent à minimiser les dangers en affirmant au départ que la France n'est pas concernée et en arguant que l'Organisation mondiale de la Santé classe cet insecticide comme « modérément toxique ».

Ouf ! En fait, l'opacité de l'industrie agroalimentaire fait que pour la plupart des produits, on ne sait pas le degré de contamination, surtout quand il s'agit de poudre d'œufs, utilisée pour être transformée.

Les profits des capitalistes font très rarement bon ménage avec notre santé, changeons de recette !



**Contre les ordonnances Macron
MANIFESTATION à CHARTRES
Mardi 12 Septembre
A 10h30 place des Epars**